

Code
319

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1154 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PROCHAINES SESSIONS

- **PARIS :**
27 mai. 2024
- **A DISTANCE :**
27 mai. 2024
- **PARIS :**
22 nov. 2024
- **A DISTANCE :**
22 nov. 2024

[Voir toutes les sessions](#)

PUBLIC

Gérants de dettes privées – Gérants de taux – Juristes en asset management – Chargés d'affaires entreprises en banque

PRÉ-REQUIS

Une première approche/expérience pratique sur le sujet est préférable

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre

Objectifs pédagogiques

- Comparer les modalités de fonctionnement de la dette mezzanine et de la dette privée
- Intégrer ces outils dans le dispositif des financements plus classiques en dettes ou fonds propre
- Identifier les contextes qui permettent d'avoir recours à ces formes de financement à la fois dans des opérations de LBO et dans le financement des entreprises

Programme de la formation

Comparer les modalités de fonctionnement de la dette mezzanine et de la dette privée

Expliquer les financements mezzanine

- Un instrument intermédiaire entre dette et fonds propres
- Caractéristiques spécifiques : outil juridique, rémunération, garanties et fonctionnement
- Les intervenants de la mezzanine : les fonds spécialisés, les fonds mixte capital / mezzanine et les banques
- Quiz

Détailler la dette privée

- Les intervenants : les fonds de private equity, les gestionnaires de fonds et les nouveaux intervenants
- Les spécificités de la dette privée : support juridique, mode de rémunération et fonctionnement
- Subordination, covenants, suretés, garanties
- Quiz

Intégrer ces outils dans le dispositif des financements plus classiques en dettes ou fonds propre

Organiser la cohabitation entre dette bancaire, dette mezzanine et dette privée au sein d'un LBO

- LBO classiques : les enjeux de la structuration dette bancaire et mezzanine
- Quels montants, quels risques, quelles rémunérations, quelles garanties et subordination ?
- Impact de la mezzanine pour l'actionnaire et pour les banques ?
- Exemples

Cerner les enjeux de l'alternative entre le duo dette bancaire / dette mezzanine et la dette privée de type unitranche

espace participant :

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

- Les enjeux de coûts, de cash flow, de risques, de sécurité et de financement
- Les critères de choix pour les sponsors

- Exemples

Identifier les contextes qui permettent d'avoir recours à ces formes de financement à la fois dans des opérations de LBO et dans le financement des entreprises

Positionner la dette mezzanine et la dette privée dans le cadre des financements corporate

- Le financement des acquisitions et des réorganisations actionnariales : la mezzanine, une alternative au capital développement
- Le financement du développement : la dette privée en complément de la dette bancaire

- Exemples

Parmi nos formateurs



Christophe Chouard

Diplômé du MBA d'HEC et de l'école Centrale de Paris, Christophe est consultant indépendant en estimation des risques financiers chez Aldis Capital depuis 2011. Auparavant, il a travaillé en salle des marchés chez JPMorgan à Paris et à Londres pendant 15 ans et au Crédit Agricole pendant 2 ans, et il a été directeur général d'une société de gestion de fonds de hedge funds indépendante, HDF Finance, pendant 5 ans. Ses domaines d'expertise sont les marchés de capitaux, la gestion de fonds d'investissement et la finance d'entreprise (<https://www.christophechouard.com/conseil.html>). Il est auteur de divers articles dans la Tribune (<https://www.christophechouard.com/articles.html>).